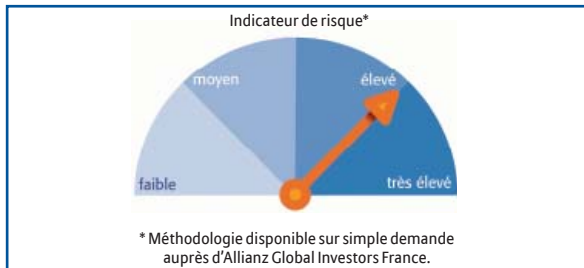


Allianz Multi Opportunités

ex : AGF Opportunités

Allianz 
Global Investors



Pour profiter du dynamisme des marchés d'actions

Au sein de la gamme profilée patrimoniale d'AllianzGI France, le fonds diversifié Allianz Multi Opportunités cherche à effectuer, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une répartition dynamique des investissements qui privilégiera les marchés d'actions par rapport aux marchés de taux. L'OPCVM offre ainsi un potentiel de rendement élevé à long terme en acceptant une prise de risque plus importante. Dans le cadre d'un contrat d'assurance, Allianz Multi Opportunités vous permet de bénéficier de la fiscalité privilégiée des fonds DSK et NSK.

La gamme d'OPCVM profilés patrimoniaux d'AllianzGI France vous propose une solution adaptée pour valoriser votre capital selon votre profil d'investisseur et votre sensibilité au risque.

Allianz Multi Opportunités correspond au profil offensif de la gamme.

L'univers d'investissement

Le FCP est majoritairement composé d'OPCVM actions avec, dans une moindre mesure, en OPCVM obligataires, afin de réduire le risque lié à la volatilité des marchés d'actions. Le portefeuille pourra investir dans des instruments libellés dans une devise autre que l'Euro et sera ainsi exposé aux variations de taux de change.

Améliorer le couple rendement/risque avec des classes d'actifs décorréliées sur le long terme...

Le portefeuille d'Allianz Multi Opportunités est composé au minimum de 50 % d'OPCVM investis en actions (de 50 % à 110 % maximum de son actif) et au maxi-

mum de 50 % d'OPCVM obligataires (de 0 à 50 % maximum de l'actif). L'investissement en OPCVM actions sera principalement réalisé en actions françaises ou européennes, avec une ouverture sur le reste du Monde (Etats-Unis, Japon). Allianz Multi Opportunités investit à hauteur de 10 % minimum de son actif sur des titres à risque dont 5 % sur des titres de sociétés non cotées (FCPR ou FCPI). L'OPCVM investit également sur des régions à fort dynamisme comme par exemple sur les actions de marchés émergents globaux et régionaux jusqu'à 30 % maximum de son actif (Asie, Brésil, Inde...). Pour améliorer le couple rendement/risque, l'OPCVM est diversifié de manière dynamique sur des classes d'actifs décorréliées entre elles sur le long terme (actions sectorielles, actions immobilières et foncières, obligations indexées sur l'inflation), avec l'objectif d'atténuer l'impact des fluctuations des marchés d'actions.

... et offrir un accès aux meilleures expertises du marché avec le recours à la multigestion

Pour profiter d'opportunités de marchés et investir sur des gestions spécialisées, Allianz Multi Opportunités peut également chercher des expertises chez des gestionnaires externes. Venant en complément de notre offre, ces OPCVM sélectionnés par notre équipe de multigestion, vous feront bénéficier des meilleures expertises du marché.

Cette gamme de fonds profilés patrimoniaux vous permettra, en fonction de votre profil d'investisseur, de profiter d'opportunités de marchés, de vous positionner sur les sources de croissance actuelles et futures, et de vous offrir le meilleur rendement espéré avec un niveau de risque adapté à un horizon de long terme.

Le processus de gestion

Allianz Multi Opportunités est géré activement selon le processus de sélection de fonds d'AllianzGI France qui repose sur deux sources de valeur ajoutée : l'allocation tactique et la sélection d'OPCVM.

• L'allocation tactique

L'analyse des fondamentaux économiques permet l'élaboration d'un scénario central mensuel qui sert de base à la stratégie d'allocation. A l'origine, la structure du portefeuille est définie. Par la suite la gestion prend des décisions d'investissement afin de faire évoluer la structure initiale du portefeuille en fonction de l'évolution des marchés et des convictions d'AllianzGI France.

• La sélection d'OPCVM

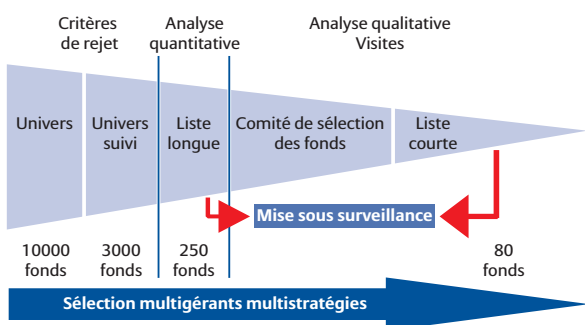
L'approche de la multigestion consiste à rechercher les OPCVM, internes et externes au groupe Allianz Global Investors, qui montrent leur capacité à générer une sur performance de manière récurrente.

La sélection rigoureuse des OPCVM externes au Groupe, se fonde essentiellement sur la régularité des résultats enregistrés dans le passé, sur la compétence de l'équipe de gérants et sur la stabilité du processus de gestion suivi. Les meilleurs fonds sont ainsi sélectionnés en évaluant leur potentiel de performance et de stabilité.

Plus de 3 000 OPCVM sont étudiés par l'équipe de multigestion d'AllianzGI France à travers la combinaison d'analyses quantitatives (performance, volatilité, ratios de risque...) et qualitatives (style de gestion, approche, discipline d'achat/vente, processus de gestion...).

Un contrôle des risques rigoureux

Le contrôle des risques et la gestion veillent quotidiennement au respect des ratios réglementaires et des règles prudentielles imposées.



Atouts du FCP

- Un OPCVM géré activement qui permet de profiter du dynamisme des marchés d'actions
- Des classes d'actifs permettant une meilleure décorrélation avec les marchés financiers

- Un accès aux meilleures expertises du marché avec le recours à la Multigestion
- Une expertise en allocation reconnue d'AllianzGI France et un processus structuré et efficient en multigestion
- Une éligibilité à la réglementation DSK et NSK

Risques principaux du FCP

L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

Le FCP sera principalement exposé aux risques suivants : risque lié au marché actions - Risque sectoriel/géographique - Risque de taux - Risque de change à titre accessoire : risque lié au choix des actions individuelles - Impact des produits dérivés - Risque relatif - Risque de crédit - Risque lié aux pays émergents - Risque lié à la gestion discrétionnaire.

Pour en savoir plus, consulter le prospectus complet du FCP.

Forme juridique : FCP de droit français

Classification AMF : diversifié

Date d'agrément AMF : 6 mars 1998

Code ISIN : FR 0000449324

Durée de placement recommandée : 5 ans minimum

Frais de gestion : 1,06 % TTC maximum de l'actif net. Le fonds investira dans des OPCVM dont les frais de gestion ne dépasseront pas un plafond moyen fixé à 1,79 % TTC.

Commission de souscription maximale : 3,50 % (dont part acquise au FCP : néant)

Commission de rachat maximale : néant

Conditions de souscription/rachat : les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour à 12h30 et effectuées sur la base de la valeur liquidative du jour. Chaque part peut être fractionnée en millièmes, dénommés fractions de part.

Valorisation : quotidienne, à l'exception des jours fériés légaux en France

Valeur liquidative d'origine : 152,45 euros

Libellé de la devise : euro

Affectation des résultats : capitalisation

Dépositaire : Société Générale - 50, bd Haussmann, 75009 Paris

Adresse de la Société de Gestion :

Allianz Global Investors France - 20, rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09

Mise à jour le 31/03/2010

Allianz Global Investors France – Société Anonyme au capital de 10 159 600 euros – RCS Paris 352 820 252 – Siège Social : 20 rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09 – Société de Gestion de portefeuille agréée par la Commission des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant de souscrire à ce produit, le distributeur vous remet le prospectus simplifié, document réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), que vous êtes invité à lire attentivement. Ce document est disponible auprès d'Allianz Global Investors France, sur www.allianzgi.fr et auprès des entités qui commercialisent ce produit. Il ne peut être donné aucune assurance que ce produit atteindra ses objectifs. La valeur des actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Document non contractuel.